



**CONSEIL MUNICIPAL
DU
18 juin 2020**

**COMPTE RENDU
SUCCINCT**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juin 2020

COMPTE RENDU

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ procès-verbal d'installation d'une nouvelle conseillère municipale

Suite à la démission d'une élue de l'opposition, et à son remplacement, le tableau du conseil municipal est mis à jour.

URBANISME/ ZAC centre-ville – finalisation des aménagements et validation du dossier PRO

Le conseil municipal VALIDE le dossier PRO relatif à l'aménagement de la ZAC centre-ville.

URBANISME/ Projet de logements spécialisés avec l'association ESSOR

Le conseil municipal APPROUVE la réalisation du projet d'hébergements spécialisés porté par la ville, l'association ESSOR ou un bailleur social.

DOMAINE ET PATRIMOINE/ Acquisition des parcelles AD 167 et 168 situées au 84 avenue de la gare

Le conseil municipal APPROUVE l'acquisition des parcelles cadastrées section AD numérotées 167 et 168, situées 84 avenue de la Gare, d'une surface totale de 874 m² pour un montant de 110 000 €.

DOMAINE ET PATRIMOINE/ Acquisition de la parcelle AC 27 et précisions sur les aménagements du parking du Fournil et de ses abords

Le conseil municipal CONFIRME l'acquisition de la parcelles cadastrées section AC numérotée 27 pour l'extension du parking du fournil et des aménagements de ses abords selon un cahier des charges acté par la ville.

DOMAINE ET PATRIMOINE/ Dispositions relatives aux loyers commerciaux dans le cadre de la crise sanitaire covid 19

Le conseil municipal RENONCE aux loyers des baux commerciaux de la ville pour les mois d'avril et mai pour les commerces qui ont été fermés pendant la crise sanitaire.

DOMAINE ET PATRIMOINE/ Servitude administrative pour le passage de canalisations sur le terrain privé cadastré F45

Le conseil municipal AUTORISE Monsieur le Maire à poursuivre, la procédure administrative d'institution de servitude de passage sur la parcelle cadastrée section F numérotée 45, sise au lieu-dit « la prairie ».

DOMAINE ET PATRIMOINE/ Convention cadre pour l'amélioration et l'entretien des équipements d'accueil du public en forêt domaniale

Le conseil municipal APPROUVE la convention cadre relative à l'amélioration et l'entretien des équipements d'accueil du public en forêt domaniale de Montauban-de-Bretagne ainsi que le versement d'une subvention annuelle à l'ONF plafonnée à 7 900 €.

FONCTION PUBLIQUE/ Renouvellement du poste de Directeur Général des Services suite aux élections municipales de 2020

Le conseil municipal DECIDE de renouveler l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services de communes de 2 000 à 10 000 habitants à compter du 1^{er} juillet 2020.

FONCTION PUBLIQUE/ Autorisation de recrutements temporaires

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à recruter des agents non titulaires pour faire face à des besoins temporaires.

FONCTION PUBLIQUE/ Avancement de grades 2020

Le conseil municipal DECIDE de créer les postes correspondants aux dates de nomination statutaire et de supprimer les postes d'origine, selon le tableau suivant :

Suppressions de postes	Créations de postes	Dates de nomination
Filière Animation 1 animateur TC	Filière Animation 1 Animateur principal de 2eme classe TC	01.07.2020
Filière technique 1 technicien TC	Filière technique 1 Technicien principal de 2eme classe TC	01.07.2020
Filière technique 1 adjoint technique TC	Filière technique 1 adjoint technique principal de 2eme classe TC	01.07.2020
Filière technique 1 adjoint technique TC	Filière technique 1 adjoint technique principal de 2eme classe TC	01.07.2020

FONCTION PUBLIQUE/ Consolidation du tableau des effectifs

Le conseil municipal APPROUVE le tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2020.

FONCTION PUBLIQUE/ Création du comité technique

Le conseil municipal DECIDE de la création d'un comité technique interne à la collectivité et FIXE le nombre de représentants du personnel et des élus titulaires à 5 et suppléants à 5.

FONCTION PUBLIQUE/ Dispositions relatives au personnel dans le cadre de la crise sanitaire covid 19 : télétravail, congés, RTT, prime exceptionnelle

Le conseil municipal APPROUVE les dispositions relatives au personnel dans le cadre de la crise sanitaire covid19.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Instauration des commissions municipales et élection des membres

Le conseil municipal VALIDE la création de 13 commissions municipales, FIXE le nombre maximum d'élus composant ces commissions et DESIGNE les membres.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Instauration de la commission obligatoire ACCESSIBILITE

Le Conseil Municipal FIXE à 6 le nombre maximum d'élus composant cette commission. Monsieur le Maire procédera ensuite à la désignation des autres membres au titre des personnes qualifiées.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Instauration de la commission d'appel d'offres et MAPA et élection des membres

Le Conseil Municipal FIXE le nombre maximum de membres élus à 5 et DESIGNE 5 titulaires et 5 suppléants.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Fixation du nombre d'administrateurs et élection des membres du CCAS

Le conseil municipal FIXE à 12 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire. Le Maire est membre de droit.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Désignation des représentants dans les organismes extérieurs

Le Conseil Municipal APPROUVE les désignations des délégués ou représentants aux différents organismes extérieurs dont est membre la ville.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Désignation des représentants au sein des syndicats intercommunaux

Le Conseil Municipal APPROUVE la désignation du délégué communal dans le collège des communes du Pays de Brocéliande pour une élection au sein de ce collège pour siéger au Comité Syndical du SDE 35 et FORMULE les propositions suivantes pour des délégués au SMICTOM Centre-Ouest et pour un délégué communautaire pour siéger au Comité Syndical du SDE 35

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Proposition de membres pour la commission communale des impôts directs CCID

Le conseil municipal PROPOSE au Directeur Régional des finances publiques une liste de 16 membres titulaires et 16 membres suppléants pour former la commission communale des impôts directs.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal pour accomplir certains actes de gestion courante

Le Conseil Municipal LISTE les délégations accordées par le conseil municipal au Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il AUTORISE le maire à subdéléguer ces attributions.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Fixation des indemnités de fonction des élus

Le conseil municipal FIXE, à compter de leur entrée en fonction et pour la durée de leur mandat, le montant des indemnités de fonction des élus.

FINANCES LOCALES/ vote des taux des contributions directes 2020

Le conseil municipal DECIDE de fixer les taux de contributions directes pour 2020 :

- Commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne : taux moyens pondérés votés :
 - taxe d'habitation : 13,41 %
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,55 %
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,06 %

Il précise que les contribuables seront imposés

- Commune historique de Montauban-de-Bretagne :
 - taxe d'habitation : 13,05 %
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,28 % + lissage = 13.30%
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,71 % + lissage = 40.81%
- Commune historique de Saint-M'Hervon :
 - taxe d'habitation : 19,40 %
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 22,21 % + lissage = 21.54%
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 66,15 % + lissage = 64.30%

FINANCES LOCALES/ Attribution des subventions aux organismes de droit privé- exercice 2020

Le conseil municipal DECIDE d'attribuer les subventions 2020 aux organismes de droit privé

FINANCES LOCALES/ Fixation de la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques-exercice 2020

Le conseil municipal FIXE les participations aux frais de fonctionnement des écoles publiques du territoire de Montauban-de-Bretagne, des groupes scolaires « les Hirondelles » et « Joseph Faramin » au titre de l'année 2020 à :

- 1 092,08 € pour un élève en maternelle
- 497,22 € pour un élève en primaire

FINANCES LOCALES/ fixation de la participation de la ville aux frais de fonctionnement de l'école primaire privée sous contrat – exercice 2020

Le conseil municipal APPROUVE la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée sous contrat au titre de l'année 2020 à 166 903,56 €.

FINANCES LOCALES/ Bilan annuel des opérations immobilières - exercice 2019

Le conseil municipal APPROUVE le bilan des opérations immobilières – exercice 2019

FINANCES LOCALES/ Création du budget annexe « clos de la Fontaine-lots 36 et 47»

Le conseil municipal DECIDE de créer un budget annexe pour la gestion du lotissement « Le Clos de la Fontaine – lots n°36 et 47 »

FINANCES LOCALES/ Création du budget annexe « Zone Commerciale Jacques Cartier»

Le conseil municipal DECIDE de créer un budget annexe pour la gestion de la « Zone Commerciale Jacques Cartier » en entrée nord de Montauban de Bretagne.

FINANCES LOCALES/ Vote des budgets primitifs 2020

Le conseil municipal ADOPTE les budgets 2020, avant vote des comptes administratifs 2019 :

- Le budget général :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 5 385 238.10€
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 3 893 144.52€
- Le budget assainissement collectif commune délégué Montauban-de-Bretagne :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 290 683.72€
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 1 719 660.33€
- Le budget assainissement collectif commune délégué Saint-M'Hervon :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 105 999.81€
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 283 004.34€
- Le budget annexe Moulin Vert :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 98 984.62€
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 98 350.16€
- Le budget SPANC (fusion des spancs historiques de Montauban-de-Bretagne et de Saint-m'Hervon) :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 4 219.81€
 - Pas de section d'investissement.
- Le budget annexe ZAC Centre Ville :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 684 111.00€
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 955 621.00€
- Le budget annexe la Houssais :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 901 325.36€
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 963 964.53€
- Le budget annexe locaux commerciaux :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 18 111€
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 106 242.56€
- Le budget annexe « lotissement clos de la Fontaine- lots 36 et 47 » :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 97 505€
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 97 505€
- Le budget annexe « zone commerciale Jacques Cartier » :
 - Section de fonctionnement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 35 005€
 - Section d'investissement : vote en équilibre pour un total de dépenses et de recettes à 35 000€

DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES/ Aménagement du territoire : compte-rendu d'activités 2019 EPF de Bretagne - rue de Brest

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte-rendu d'activités 2019 dressé par l'EPF Bretagne pour le secteur rue de Brest.

DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES/ Environnement : avis sur le dossier IPCE Jérémy GILLET pour l'extension d'un atelier veaux de boucherie à Médréac

Le Conseil Municipal : DONNE un AVIS FAVORABLE sur le projet présenté par M Jérémy GILLET.

DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES/ Environnement : présentation du dossier annuel d'information du public de la centrale biogaz de Montauban-de-Bretagne – exercice 2019

Le Conseil Municipal PREND ACTE du dossier annuel d'information du public, exercice 2019, de la centrale biogaz de Montauban-de-Bretagne et SOUHAITE être informé lors de sinistre sur le site et DEMANDE que le prochain dossier annuel d'information soit conforme à l'arrêté préfectoral en la matière.